

Emploi : le secteur de la santé et de l'assistance sociale avance au pas de course, pour combien de temps?

Le secteur de la santé a vivement progressé ces dernières années. On rapporte que le recrutement des travailleurs cause des maux de tête importants. Où en sont les choses actuellement? Que réservent les prochaines années sur le marché du travail? Voilà quelques questions qui trouveront des éléments de réponse dans cette édition de Perspective.

UNE SITUATION QUI N'EST PAS UNIQUE AU QUÉBEC

L'emploi dans le secteur de la santé et de l'assistance sociale¹ a évolué rapidement depuis une vingtaine d'années. Une comparaison avec les États-Unis et le Canada permet de voir que le Québec n'est pas seul dans cette course effrénée à l'embauche. De 1990 à 2012, l'emploi dans ce seul secteur d'activité a progressé de 82,6 % aux États-Unis, de 65,7 % au Canada et de 62,1 % au Québec.

Entre 2008 et 2011, période passablement mouvementée où l'emploi a d'abord diminué, puis rebondi, le secteur de la santé et de l'assistance sociale n'a pas subi ces soubresauts. Il a continué de grossir ses rangs. Même dans l'Union européenne (27 États), où le ralentissement économique a été encore plus prononcé que sur le continent nord-américain, la croissance de l'emploi a été de 6,9 % chez les travailleurs de « la santé humaine et l'action sociale ». Aux États-Unis, au Canada et au Québec, la tendance a été la même et les hausses se sont chiffrées respectivement à 5,3 %, 10,5 % et 9,1 %.

Avec de telles progressions, il n'est pas étonnant d'entendre parler de difficultés de recrutement, certains évoquent même une pénurie dans certaines professions². L'augmentation de la population et le vieillissement de cette dernière sont les deux facteurs explicatifs les plus souvent évoqués au Québec

et au Canada. Il faut noter également que la population est plus exigeante. Ses attentes sont plus élevées que dans le passé, ce qui fait pression sur la demande de services de santé et d'assistance sociale.

L'ÉTAT DES LIEUX

Selon l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada, le grand secteur de la santé et de l'assistance sociale comptait 529 200 personnes en 2012 au Québec, soit 13,3 % de l'emploi total. Ce grand groupe de travailleurs se composait de quatre sous-secteurs (tableau 1 à la page 2). Celui des hôpitaux était le plus fort en nombre (191 900 emplois) et en pourcentage (36,3 %) des emplois. Il était suivi de près par l'assistance sociale (respectivement 165 000 et 31,2 %).

Enfin, un des deux autres groupes majeurs sont d'une part, les services de soins ambulatoires (ex. : cabinets de médecins, dentistes, chiropraticiens, physiothérapeutes ou encore des centres de planification familiale, des laboratoires médicaux et d'analyses diagnostiques, des soins de santé à domicile et des services d'ambulance). Le nombre d'emplois était de 91 400 en 2012, ce qui représentait 17,3 % des emplois dans la santé et l'assistance sociale. D'autre part, les autres fonctions sont regroupées dans les « établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes » qui comptaient 80 900 travailleurs et 15,3 % des emplois. Il s'agit de fonctions occupées dans des établissements de soins intermédiaires, des maisons de repos ou de convalescence, des établissements dédiés aux personnes handicapées ou encore qui présentent des troubles mentaux, d'alcoolisme ou de toxicomanie. À la lumière de ce tableau brossé à grands traits, on constate que le rayon d'action des travailleurs de la santé et de l'assistance sociale est très vaste.

¹ Cette vaste catégorie compte des gens qui travaillent aux services à l'enfance et à la jeunesse, auprès des personnes âgées ou handicapées, auprès des familles ainsi que dans les services communautaires d'hébergement ou d'alimentation ou encore dans les garderies.

² Voir le numéro précédent de *Perspective*, publié en février 2013 « Main-d'œuvre au Québec : Pénurie? Rareté? Comment s'y retrouver? », à l'adresse suivante : www.desjardins.com/fr/a_propos/etudes_economiques/previsions/en_perspective/per0213.pdf

François Dupuis
Vice-président et économiste en chef
Joëlle Noreau
Économiste principale

Yves St-Maurice
Directeur principal et économiste en chef adjoint

418-835-2450 ou 1 866 835-8444, poste 2450
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com

Tableau 1 – Emplois dans le secteur de la santé et de l'assistance sociale

En 2012	Nombre	Part dans l'emploi total au Québec (en %)	Part dans l'emploi du secteur de la santé et de l'assistance sociale (en %)
Emplois totaux au Québec	3 984 400	100,0	-
Soins de santé et assistance sociale	529 200	13,3	100,0
Services de soins ambulatoires	91 400	2,3	17,3
Hôpitaux	191 900	4,8	36,3
Établissements des soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	80 900	2,0	15,3
Assistance sociale	165 000	4,1	31,2

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

DEUX DÉCENNIES DE FORTE CROISSANCE

De 1990 à 2012, la hausse de l'emploi dans tout le grand secteur a été de 62,1 % au Québec. Le tableau 2 permet de constater que la progression a été bien inégale d'une catégorie à l'autre. Ainsi, l'emploi dans les services de soins ambulatoires a crû de 90,8 % durant cette période. Ceux de l'assistance sociale ont été presque multipliés par deux avec une hausse de 176,8 % en raison notamment d'une croissance rapide dans les services en garderie (250,6 %). Dans les hôpitaux, l'avancée a été de 20,8 % et dans les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes de 34,6 %.

Tableau 2 – Nombre d'emplois et évolution entre 1990 et 2012 au Québec

	Nombre 2012	Variation 1990-2012 (en %)
Soins de santé et assistance sociale	529 200	62,1
Services de soins ambulatoires	91 400	90,8
Cabinets de médecins	25 400	63,9
Cabinets de dentistes	21 400	58,5
Cabinets d'autres praticiens	28 200	224,1
Centres de soins ambulatoires	5 400	0,0
Laboratoires médicaux et d'analyses diagnostiques	2 500	n.d.
Services de soins de santé à domicile	n.d.	n.d.
Autres services de soins ambulatoires	7 400	221,7
Hôpitaux	191 900	20,8
Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	80 900	34,6
Assistance sociale	165 000	176,8
Services individuels et familiaux	66 300	123,2
Services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres	2 600	n.d.
Services de réadaptation professionnelle	7 400	68,2
Services de garderie	88 700	250,6

Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Au chapitre des avancées particulièrement rapides, outre les services en garderie qui sont associés à des politiques gouvernementales, on note une poussée du côté des cabinets d'autres praticiens (chiropraticiens, optométristes, praticiens en santé mentale (sauf médecins), physiothérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, audiologistes, etc.) dont le nombre d'emplois est passé de 8 700 à environ 28 200, de 1990 à 2012. Pour ce type de services, la demande s'exerce à différents niveaux et à tous les âges.

Fait à noter durant cette période, la croissance de la population a été de 15,1 % au Québec. L'augmentation de l'emploi total (26,9 %) a été supérieure à celle de la population et celle de l'emploi dans le secteur de la santé et de l'assistance sociale a été encore plus rapide (62,1 %). La portion « assistance sociale » du groupe a été plus marquée avec une progression de 176,8 %. La part de ce groupe est passée de 18,3 % en 1990 à 31,2 % dans le grand total de la santé et de l'assistance sociale.

UN PEU PLUS LOIN SUR L'HORIZON

Le rythme d'embauche sera-t-il aussi frénétique au cours des prochaines années? Cela dépend des pronostics. Du côté de Service Canada, on a tenté de faire l'exercice pour la période de 2012 à 2014. Le tableau 3 permet de voir que le taux de croissance annuel moyen (TCAM) pour l'ensemble de l'emploi au Québec serait d'environ 0,7 %. Du côté de la santé et de l'assistance sociale, on a découpé l'emploi en deux groupes. Le premier compte les soins ambulatoires et les hôpitaux dont le TCAM serait d'environ 1,4 %. Ce taux se chiffrerait à 1,5 % pour les autres soins de santé et l'assistance sociale.

Tableau 3 – Perspectives d'emplois 2012 à 2014

	Taux de croissance annuel moyen (en %)
Ensemble	0,7
Ensemble des services	0,8
Soins ambulatoires et hôpitaux	1,4
Autres soins de santé et assistance sociale	1,5

Source : Service Canada, Région du Québec, Perspectives sectorielles 2012-2014 - Régions du Québec

Il faut noter que durant la période de 1990 à 2012, le TCAM a été de 2,2 % pour l'ensemble du secteur de la santé et de l'assistance sociale. Pour le premier groupe identifié, il a été de 1,4 % et pour les soins infirmiers et de l'assistance sociale, il s'est chiffré à 3,3 %. Il s'agit de moyennes. On imagine aisément que la progression n'a pas été continue. Durant cette période, de 1990 à 2012, le Québec a traversé deux récessions (début des années 1990 et 2008-2009) qui ont eu, d'une façon ou d'une autre, des répercussions sur l'embauche. Par ailleurs, le départ à la retraite de milliers de travailleurs à la fin des années 1990, dans le secteur hospitalier, a pu changer le rythme du remplacement et de la création d'emplois. De même, les politiques visant l'augmentation du nombre de places en garderie ont vraisemblablement eu un effet positif sur l'embauche.

En résumé, à la lumière des travaux de Service Canada, d'ici 2014, le rythme de création d'emplois serait très semblable dans les services ambulatoires et les hôpitaux par rapport à la période de 1990 à 2012. Par contre, il serait moins trépidant du côté des soins infirmiers et de l'assistance sociale si on compare avec les 22 années précédentes.

Un coup d'œil par région (tableau 4) permet d'apprécier des différences importantes sur la période de prévisions. La région de Montréal (RMR), celles des Laurentides, de Lanaudière, de la Montérégie et de l'Outaouais seront davantage en demande de travailleurs pour les prochaines années.

Tableau 4 – Croissance annuelle attendue de l'emploi en région

Taux de croissance annuel moyen en %	Soins ambulatoires et hôpitaux	Autres soins de santé et assistance sociale
Abitibi-Témiscamingue	0,7	0,7
Bas-Saint-Laurent	1,9	1,0
Capitale-Nationale	1,5	1,6
Centre-du-Québec	1,5	1,5
Chaudière-Appalaches	1,3	1,4
Côte-Nord et Nord-du-Québec	1,0	1,1
Estrie	1,4	1,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,9	0,8
Lanaudière	1,7	1,9
Laurentides	1,8	1,9
Mauricie	1,4	1,5
Montérégie	1,6	1,9
Outaouais	2,2	1,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,4	1,6
Montréal - RMR*	1,8	1,9

* : Inclut Laval

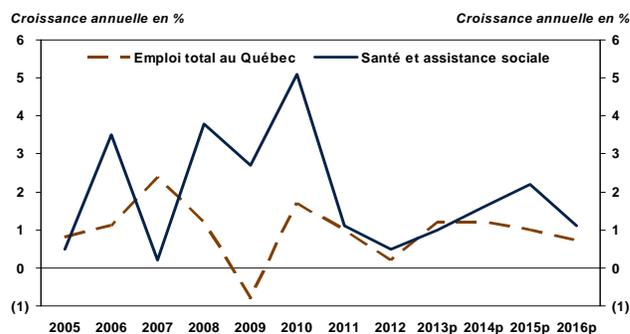
Source : Service Canada, Région du Québec, Perspectives sectorielles 2012-2014 - Régions du Québec

Il est vrai que la croissance de la population est plus rapide dans les régions des Laurentides et de Lanaudière. Par ailleurs, la concentration des services de santé et d'assistance sociale, notamment les services très spécialisés dans les grands centres urbains, favorise la région métropolitaine de Montréal et la région de l'Outaouais.

À PLUS LONG TERME

Emploi-Québec a procédé à deux exercices de prévisions, un à moyen terme (2012-2016) et un à plus long terme (2012-2021). Selon les pronostics des experts, pour 2012 à 2016, le TCAM serait de 1,5 % dans la santé et l'assistance sociale au Québec pour le groupe des 15 à 64 ans. Cette progression est moins rapide que celle observée durant la période de 1990 à 2012, mais elle se compare à celle avancée par Service Canada pour 2012 à 2014. Cette hausse surpasserait tout de même celle de l'emploi en général durant la même période (+0,8 %) (graphique 1).

Graphique 1 La croissance de l'emploi dans la santé et l'assistance sociale sera supérieure à celle de l'emploi total



Source : Emploi-Québec, Le marché du travail et de l'emploi par industrie au Québec (2012-2016), mai 2012

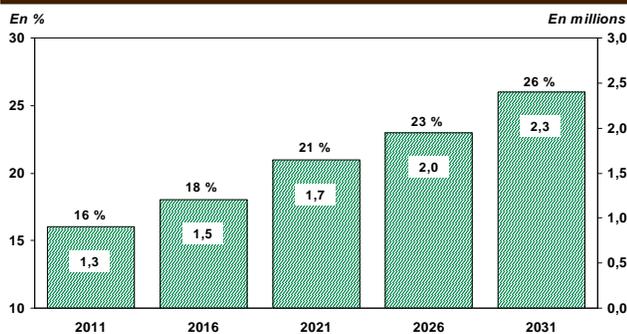
Une autre évaluation a été faite, celle-là pour la période de 2012 à 2021. Cependant, la comparaison demeure difficile à établir puisqu'elle ne touche que le secteur de la santé. Toutefois, une constante demeure : l'évolution de l'emploi dans le secteur sera supérieure à celle de l'emploi total. Les TCAM seraient de 1,0 % dans la santé et de 0,6 % pour l'emploi total. Dans les faits, il y aurait essentiellement 28 000 nouveaux emplois dans la santé, mais il faudra également remplacer les départs à la retraite.

Nul ne peut prédire avec certitude ce qu'il en sera réellement. Toutefois, un simple coup d'œil aux scénarios démographiques de l'Institut de la statistique du Québec sur le vieillissement de la population permet de croire que la demande de travailleurs dans le secteur de la santé demeurera ferme d'ici 2021.

UNE DEMANDE QUI SERA SOUTENUE

Selon les scénarios démographiques de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) réalisés en 2009, la part des gens âgés de 65 ans et plus passera de 16 % en 2011 à 21,0 % en 2021 (graphique 2). Est-ce que la demande pour les soins de santé explosera? Pas nécessairement, bon nombre de gens âgés de plus de 65 ans sont en très bonne santé et n'ont pas recours à des services médicaux sur une base régulière. Par contre, un certain nombre d'entre eux requerront plus de soins que les moins de 65 ans. Quel pourcentage d'entre eux? Cela reste à évaluer. À moins de progrès révolutionnaires dans le domaine de la médecine, on imagine aisément que la pression sur la demande sera plus grande, la force du nombre aidant. Les personnes de 65 ans et plus passeront de 1,3 en 2011 à 1,7 million d'ici 2021. Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), près des trois quarts de la clientèle, bénéficiant des services à domicile offerts par le ministère dans le cadre du programme *Perte d'autonomie liée au vieillissement*, est âgée de 75 ans ou plus.

Graphique 2 Personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population



Source : Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec, 2006-2056, scénario de référence

Lorsque le regard se pose sur les gens âgés de 85 ans et plus, qui sont davantage susceptibles d'avoir besoin de soins de santé, on s'aperçoit que leur place dans l'ensemble de la population québécoise augmentera. Elle passera de 2,0 % en 2011 à 2,6 % en 2021. À ce niveau, il est question d'environ une personne sur 38. Le MSSS estime que la proportion des gens âgés de 85 ans et plus qui vivait à domicile était de 61 % en 2009, alors qu'elle se chiffrait à 83 % pour les 75 à 84 ans. C'est donc dire que la demande de travailleurs évoluera aussi en fonction des lieux (domicile, institutions, centres hospitaliers, etc.) où les services seront requis.

LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET DE L'ASSISTANCE SOCIALE SUR LA SELLETTE

Il est très difficile d'estimer avec justesse les effectifs qui seront requis dans le secteur de la santé et de l'assistance sociale pour répondre à la demande de la population vieillissante d'ici 2021. Les exercices faits par Service Canada et Emploi-Québec donnent une appréciation de ce qui pourrait survenir dans les prochaines années. On aurait pu tenter de calquer la demande actuelle sur un horizon de 10 ou 20 ans, mais ce n'est pas une solution susceptible de donner un meilleur aperçu. Tout d'abord, la condition physique des baby-boomers n'est peut-être pas la même que celle de leurs prédécesseurs ce qui veut dire que la demande pourrait s'exercer différemment de ce qu'elle est actuellement chez les citoyens plus âgés. Par ailleurs, les politiques de santé ne sont pas immuables et des modifications pourraient être apportées au fil du temps. Enfin, les méthodes de travail en santé et en assistance sociale peuvent être appelées à changer.

Par ailleurs, l'embauche en accéléré dans le secteur de la santé depuis 20 ans n'est pas une exclusivité québécoise, on l'a vu précédemment. Dans les années à venir, selon toute vraisemblance, la croissance de l'emploi dans le secteur sera plus rapide que sur le marché du travail en général. Il faudra garder l'œil ouvert pour voir comment d'autres sociétés vieillissantes (en Europe notamment et en Asie) font face à une telle situation et quelles seront les stratégies d'embauche et de rétention de leurs travailleurs.

Joëlle Noreau
Économiste principale